

SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES

DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

FRANCE

Le Havre, le 23 MARS 2009

Camarades,

Informations concernant l'évolution de la situation

Nous avons reçu, vendredi 20 mars, à 17 h la nouvelle mouture du Point 4 du projet stratégique, concernant le devenir de l'outillage/manutention, ainsi que le point 8, inexistant jusqu'alors, du document présenté au Conseil de Développement. Il s'agit des mesures sociales découlant directement de la réforme portuaire.

Inutile de vous préciser qu'il y a un écart énorme entre les intentions de la direction et ce que souhaite l'ensemble des salariés.

M. CASTAING, mardi 24 mars, reçoit le Bureau Syndical qui mettra toute sa détermination et son énergie dans le respect du mandat que vous lui avez confié lors de l'Assemblée Générale du 19 mars.

L'ordre du jour du prochain conseil de Développement programmé le 26 mars, devait prendre en compte l'avis de celui-ci, qui ne sera en fait donné que lors d'une nouvelle séance le 3 avril. De par ces modifications, le Conseil de surveillance est reporté au 9 avril, date fatidique, pour la présentation des projets stratégiques pour chaque port.

En tout état de cause, il est hors de question de « laisser du monde sur le bord de la route » et nous vous demandons d'être prêts à d'éventuelles actions, à l'appel de votre organisation si les revendications du Personnel n'étaient pas prises en compte.

La Direction de l'Etablissement doit prendre conscience que les emplois des travailleurs portuaires ne sont pas à brader et qu'elle subira la force d'un vrai conflit si elle n'entendait pas Ses Salariés. A bon entendre... !!

Pour le Bureau Syndical,
Le Secrétaire Général



P. DESHAYES

- Pour Info et Affichage.